Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

DELIBERATION N° 54 /2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

DATE DE **CONVOCATION**

11 septembre 2025

DATE D'AFFICHAGE 16 septembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice

Présents 10

14

12 Votants

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le 23 SEPTEMBRE, à 18h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH -Madame Catherine LEFEBVRE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI - Monsieur Didier PAPELOUX - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS: Madame Corinne DROUEN donne pouvoir à Monsieur Éric ESTRIER. Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Madame Sophie DIERRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

REHABILITATION DU BATIMENT « LE GARAGE » A VILLERVILLE Marché de travaux Attribution des lots 1 à 14

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que « Le Garage » est un espace très emblématique de la commune de Villerville. Afin de faire du « Garage » une salle pouvant accueillir diverses activités, la commune s'est faite accompagner d'une équipe de maitrise d'œuvre. A l'issue de six mois d'étude, le projet a abouti à la configuration qui permettra de conjuguer les différentes fonctions attendues.

Par délibération n° 31/2025 du Conseil Municipal en date du 17/04/2025, l'assemblée a délibéré sur les points suivants :

- Approbation du dossier de consultation des entreprises
- Approbation du lancement de la procédure de consultation pour le marché de travaux relatif à la réhabilitation du bâtiment 'Le Garage'. L'appel d'offre comprenait 14 lots :
 - lot 1 Désamiantage / Démolitions / Gros œuvre ;
 - lot 2 Charpente métallique ;
 - lot 3 Couverture panneaux sandwichs / étanchéité;
 - o lot 4 Isolation thermique par l'extérieur ;
 - lot 5 Menuiseries extérieures aluminium / serrurerie;
 - lot 6 Plâtrerie sèche / plafonds suspendus ;
 - lot 7 Menuiseries intérieures / Parquet ;

- o lot 8 Carrelage;
- o lot 9 Peintures / sols souples;
- o lot 10 Elévateur :
- o lot 11- Tribune;
- o lot 12 Electricité;
- o lot 13 CVC / plomberie
- o lot 14 Aménagements extérieurs

Il vous est présenté, les résultats de la consultation relative aux 14 lots du marché de travaux

Conformément à la procédure retenue, le déroulement s'est effectué comme suit :

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 17 juin 2025
- Organe de publication : BOAMP
- Date limite de remise des offres : 25 juillet 2025 à 14h00

La commission s'est réunie le 18 septembre 2025 et a procédé à l'examen des rapports d'analyse des offres présentés pour les 14 lots et après classement des offres a attribué les marchés comme suit :

- Pour le lot n°1 Désamiantage / Démolitions / Gros œuvre : société SEEL LAUGEOIS, pour un montant de 482 142,76€HT;
- Pour le lot n°2 Charpente métallique : société BRAY CM pour un montant de 127656,50€HT;
- Pour le lot n°3 Couverture panneaux sandwichs / étanchéité : société BRAY CM pour un montant de 174 638,00 €HT;
- o Pour le lot n°4 Isolation thermique par l'extérieur : Infructueux ;
- Pour le lot n°5 Menuiseries extérieures aluminium / serrurerie : société AFM, pour un montant de 71 000,00 €HT;
- o Pour le lot n°6 Plâtrerie sèche / plafonds suspendus : Infructueux ;
- Pour le lot n°7 Menuiseries intérieures / Parquet : société SEEL LAUGEOIS, pour un montant de 96 137,63 €HT;
- Pour le lot n°8 Carrelage : société SASU DESVAGES REVETEMENTS, pour un montant de 21 380,00 €HT;
- o **Pour le lot n°9** Peintures / sols souples : Infructueux ;
- o **Pour le lot n°10** Elévateur : société SAS ETNA, pour un montant de 23 780,44 €HT ;
- o **Pour le lot n°11** Tribune : société BERTELE SRL, pour un montant de 78 781,00 €HT;
- o **Pour le lot n°12** Electricité : société SCF, pour un montant de 147 323,36 €HT ;
- Pour le lot n°13 CVC / plomberie : société CELFY, pour un montant de 121 177,20 €HT;
- o Pour le lot n°14 Aménagements extérieurs : Infructueux ;

Les rapports d'analyse des offres par lot (ci-joints) établis par le groupement de maitrise d'œuvre maitre d'œuvre sont présentés à l'assemblée.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 1 avec la société SEEL LAUGEOIS, pour un montant global de 482 142,76 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

2 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 2 avec la société BRAY CM pour un montant global de 127 656,50 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

3 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 3 avec la société BRAY CM pour un montant global de 174 638,00 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

- 4 / AUTORISE Monsieur le Maire à déclarer le LOT 4 infructueux
- 5 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 5 avec la société AFM, pour un montant global de 71 000,00€HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

- 6 / AUTORISE Monsieur le Maire à déclarer le LOT 6 infructueux
- 7 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 7 avec la société SEEL LAUGEOIS, pour un montant global de 96 137,63 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

8 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 8 avec la société SASU DESVAGES REVETEMENTS, pour un montant global de 21 380,00 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

- 9 / AUTORISE Monsieur le Maire à déclarer le LOT 9 infructueux
- 10 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 10 avec la société SAS ETNA, pour un montant global de 23 780,44 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

11 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 11 avec la société BERTELE SRL, pour un montant de 78 781,00 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

12 / **AUTORISE Monsieur le Maire** à signer le marché de travaux du LOT 12 avec la **société SCF**, pour un montant global de **147 323,36 €HT**.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

13 / AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du LOT 13 avec la société CELFY, pour un montant global de 121 177,20 €HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

14 / AUTORISE Monsieur le Maire à déclarer le LOT 14 infructueux

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT



		: